

Compte rendu de la Réunion du Conseil municipal

Du 11 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 11 avril, à 14h30

Le Conseil Municipal de Citeuil-la-Magdeleine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FOUGERE Michel, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 4 avril 2022

Présents : Mrs FOUGERE, MATIGNON, DESMORTIER, SAVIN

Mmes DESMORTIER, PARRA RICHEN et PILLET

Absents Excusés: Christophe GUINET, Marlène SANSONNET et Sophia MOUSSA

Procuration (s): Mme Sophia MOUSSA donne procuration à M. MATIGNON Christian Mme

SANSONNET Marlène donne procuration à M. FOUGERE Michel et M. GUINET Christophe donne procuration à Mme PARRA-RICHEN Monique

Secrétaire de séance : Monique PARRA-RICHEN

Les budgets ont été présentés par Monsieur DANEY qui a répondu à toutes les interrogations des élus

1. Vote du budget 2022

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif, comme suit :

	Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement	468 763,21€	468 763,21€
Section d'investissement	793 271,04€	793 271,04€
TOTAL	1 262 034,25€	1 262 034,25€

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement	468 763,21€	468 763,21€
Section d'investissement	793 271,04€	793 271,04€
TOTAL	1 262 034,25€	1 262 034,25€

2. Vote du budget Multiservice 2022

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif multiservice, comme suit :

	Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement	7 921,73€	7 921,73€
Section d'investissement	7 582,79€	7 582,79€
TOTAL	15 504,52€	15 504,52€

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif Multiservice 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement	7 921,73€	7 921,73€
Section d'investissement	7 582,79€	7 582,79€
TOTAL	15 504,52€	15 504,52€

Séance levée à 16h